

Communiqué commun des pères Jean-Toussaint Micaletti et Alain Tomei

Conformément aux dispositions du droit de l'Église concernant l'âge des curés de paroisses (can. 538 §3), l'abbé Micaletti a présenté en 2017 sa renonciation à la charge de curé de la Cathédrale à l'évêque d'Ajaccio, qui lui a demandé de poursuivre cette mission jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée pour sa succession. Etant donné l'expérience difficile, vécue par l'abbé Micaletti entre 2007 et 2013, d'assumer seul la charge de la Cathédrale et de Saint-Roch, l'évêque a souhaité que désormais cette charge des deux paroisses du centre-ville d'Ajaccio soit assumée par une équipe comprenant au moins deux prêtres. L'évêque a demandé à l'abbé Tomei d'assumer cette charge avec une petite communauté de Religieux franciscains qui arriveront bientôt à Ajaccio. Les dates et les modalités de la transmission de la charge pastorale de la Cathédrale seront communiquées ultérieurement. Mais ce que nous souhaitons dire ensemble dès maintenant, c'est que cette transmission se fera et se fait déjà dans la fraternité et la charité qui unissent deux prêtres de Jésus-Christ pour le service de son Église.

Ajaccio le 29 juin 2019, en la fête des saints Pierre et Paul